

L'accueil de toutes les familles, un enjeu de qualité au cœur des pratiques de l'accueil individuel

**LE POUZIN
ACEPP ADeHL le 14 mai 2022**

Marie-Claude Blanc

« Accueillir toutes les familles ? »

C'est accueillir et respecter la DIVERSITE des familles, y compris les familles rencontrant des difficultés diverses, en situation de précarité..., ayant des besoins spécifiques...

Du côté des établissements et services d'accueil de jeunes enfants : une responsabilité, un devoir, une obligation
Du côté des familles : un droit

Autant d'enfants, autant de diversités...

diversité de situations
diversité culturelle, sociale,
diversité de pratiques, de valeurs éducatives...
et diversité des formes familiales (de plus en plus nombreuses)

L'accueil individuel a toujours existé

Le « métier » d'assistante maternelle = le plus ancien des métiers dans le secteur petite enfance (de l'antiquité à nos jours)

De la fonction « nourricière » à la fonction éducative

D'abord des nourrices exerçant dans des contextes différents puis des gardiennes

Ordonnance du 2 novembre 1945 créant un service de Protection Maternelle Infantile (PMI) « *Les nourrices devront garder la maison propre, l'enfant propre et le nourrir. Elles s'appelleront « gardiennes »* » <https://lagazettedespoussettes>

Années 1970 :

Généralisation du travail des femmes >> demande de garde >> croissance du nombre de nourrices >> nécessité de réglementer (statut professionnel et conditions de garde)

La loi de 1977 instituera un statut professionnel

Apparition du terme d'assistante maternelle,

« qui a pour fonction d'assister les parents dans leurs tâches éducatives auprès des enfants »

Puis différentes lois (1992, 2005... 2021) structurent l'accueil individuel (agrément, formation, cadre de travail, convention collective, dévpt de services) et accompagnent la professionnalisation des assistant.e.s maternel.le.s.

Aujourd’hui :

Les assistantes maternelles : premier mode d'accueil mais en légère baisse : en 2018, : « *les assistantes maternelles représentent 33,2 % des places offertes, les crèches 20,1 %, l'école préélémentaire 3,9 % et les salariés à domicile 2,1 %.* » **ONAPE - site CNAF**

Assistant-e-s maternel-le-s désignés comme des professionnel-le-s d'accueil de la petite enfance (au même titre que leurs collègues des structures collectives)

Mais grandes disparités : degré de professionnalisation variable, individualités multiples, disparités des pratiques éducatives, disparités territoriales

Quant à l'accueil des familles :

L'accueil individuel s'est construit historiquement sur une ambiguïté (fonction, termes) qui traverse encore les relations parents professionnels.

Sa structuration a plus porté sur le champ droit du travail que sur le champ des compétences professionnelles : d'où la place importante que prend cet aspect dans les relations entre AM et parents...

Accueil individuel et accueil collectif sont toujours nommés comme « complémentaires » mais les « partenariats » ne sont pas forcément institués (selon les territoires)

Depuis une vingtaine d'années : focalisation du regard politique et social sur la qualité d'accueil des jeunes enfants pour **lutter contre les inégalités sociales** (cf décret août 2000)

La petite enfance : un levier pour lutter contre la pauvreté

« La bataille qu'il nous faut conduire aujourd'hui c'est celle d'une réforme en profondeur des modes de garde, les gardes d'enfants de 0 à 3 ans sont ce moment, ce lieu essentiel de l'apprentissage de la vie, de cet éveil cognitif, de ce qui permettra à l'enfant d'avoir plus de chances, à l'adolescent de mieux s'orienter et à l'adulte de s'en sortir (...). »

Emmanuel Macron (13 septembre 2018 Discours de lancement de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté)

Les principaux axes sur lesquels repose la qualité :

Accompagnement éducatif des enfants

Savoirs faire et savoir être professionnels

Hygiène, santé et sécurité

Développement durable

...

Mais aussi :

L'adaptation aux besoins d'un territoire : rendre accessibles les lieux ou services d'accueil à toutes les familles

Les relations avec les parents : accueillir et respecter chacun

Les relations parents professionnels : mettre en œuvre la coéducation

- ⇒ C'est une question d'actualité
- ⇒ En lien avec la législation (au-delà de la petite enfance, dans tous les champs où se rencontrent parents et professionnels)
- ⇒ Qui s'inscrit dans les projets et les pratiques
- ⇒ Touche le positionnement professionnel
- ⇒ **Tendre vers la coéducation** « ne va pas de soi »..., car les relations entre AM et parents sont toujours complexes

Quelques préalables (ou rappels) relatifs à la place des parents

Evolution de la législation : **le décret d'août 2000 (2007, 2010) institue la place des parents dans les EAJE et dans les services d'accueil :**

Article R2324-29 « *Les établissements et services d'accueil élaborent un projet d'établissement ou de service qui comprend les éléments suivants : [...]*

7° La définition de la place des familles et de leur participation à la vie de l'établissement ou du service »

Le Rapport Sylviane Giampino (mai 2016)

« Développement du jeune enfant, modes d'accueil, formation des professionnels »

>> Fondateur de l'approche actuelle de l'accueil des jeunes enfants

>> Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant : 10 principes pour grandir en toute confiance (obligatoire depuis le décret n° 2021-1131 du 30 août 2021

« Poser l'accueil et le travail avec les familles comme constitutif de l'accueil des enfants. » (axe 2)

Extrait (12 particularités de l'enfant)

5. Les parents constituent le point d'origine et le port d'attache du petit enfant avant trois ans. Accueillir un jeune enfant c'est travailler avec ses parents car il ressent les incohérences et en pâtit. Sur fond de confiance et de respect, les modes d'accueil élargissent la palette affective, culturelle et sociale des enfants.

6. Le jeune enfant est capable très tôt, dans des conditions précises, d'attachements multiples et différenciés en fonction des statuts, des rôles, et de la qualité de ce qu'on lui propose pour se développer et s'épanouir.

Sur le terrain :

Les modes d'accueil sont confrontés à toutes les évolutions sociétales.

Les professionnels face à une très grande diversité de parents, de familles, de demandes

Des contextes aussi très différents (territoires, partenaires, publics, politiques, acteurs socio-éducatifs...)

Des approches différentes

De multiples actions

Un vocabulaire varié pour parler des parents, des familles

Les relations avec les parents et / ou les familles : plusieurs mots donc plusieurs formes

Place des parents, travail, collaboration, coopération, liens, accompagnement, partenariat, coéducation, participation ou implication des parents...

Relations avec les parents : travailler avec les parents, soutenir, impliquer, aider, assister, accompagner... guider, ou... collaborer ?

Intéressant de définir les mots pour savoir de quoi on parle...

*« Tout ce que vous faites pour moi, sans moi,
vous le faites contre moi » Gandhi*

Sens des mots ?

(Catherine Sellenet in "Parents-professionnels à l'épreuve de la rencontre")

La collaboration : la mise en commun des ressources et des savoir-faire des personnes, mais sans partage de la décision

La coopération : le partage des responsabilités et des tâches

La coéducation : un partenariat avec partage des tâches mais aussi partage de la décision dans un rapport d'égalité

Pour aller plus loin :

Ausloos Guy, *La compétence des familles*, Erès (1995), 2013

Jésu Frédéric, *Co-éduquer pour un développement social durable*, Dunod, 2004,

Rayna Sylvie, Marie-Nicole Rubio, Henriette Scheu (sous la direction de), *Parents-professionnels : la coéducation en questions*, Erès, 2010

La coéducation ne se décrète pas, elle relève d'un processus, d'une dynamique qui engage chacun...

D'où des obstacles et des difficultés...

La coéducation reste un travail complexe car :

- Prise en compte des multiples pratiques familiales
- Fragilité de la confiance (nécessaire)
- Conflits de pouvoir
- Manque de formation
- Une histoire marquée par des ambiguïtés
- Un contexte de travail particulier qui « freine » la coéducation

- Ⓐ Le travail à domicile de l'AM : tensions entre privé / public >>
« superposer » son espace prof. avec son espace privé.
- Ⓐ L'AM est en relation avec différents parents qui sont aussi ses employeurs >> ce qui implique différents domaines de relations avec les parents.
- Ⓐ Elle accueille plusieurs enfants en même temps (s'adapter sans cesse).
- Ⓐ Elle est souvent elle-même parent (forte charge émotionnelle).
- Ⓐ Solitude, isolement : difficultés de recul, prise de distance...

D'où quelques difficultés...

- Des craintes légitimes : regard, intrusion
- Des difficultés à poser des limites
- Des conflits « administratifs »
- Des rivalités...

Enfin... et surtout...

Les représentations des professionnels sur les parents qui induisent méfiance, craintes, et surtout jugements...

Car les relations parents professionnels sont sous-tendues par une **confrontation de valeurs et de pratiques éducatives**, jugées au regard de "la norme"...

La rencontre : un choc culturel ?



C'est la rencontre entre 2 personnes **FORCEMENT** différentes

Elle est considérée comme une **interaction culturelle** ou une **relation interculturelle** car chacun est porteur de cultures différentes = conceptions, visions, croyances, savoirs, valeurs, pratiques...

La rencontre entre parents et professionnel.les

Est sous-tendue par cette confrontation de cultures, source d'émotions, de doutes, d'incompréhensions, de chocs... qui peuvent faire obstacle à la communication

D'où la notion de « choc culturel »

Confrontation d'autant plus sensible quand il s'agit de valeurs éducatives...

**Hypothèse et démarche conceptualisées par
Margalit Cohen-Emerique, psychologue interculturelle**

Le choc culturel

« C'est une réaction de dépaysement, plus encore de frustration ou de rejet, de révolte et d'anxiété, ou sur un mode positif, un étonnement, une fascination ; en un mot, c'est une expérience émotionnelle et intellectuelle qui apparaît chez ceux qui, placés par occasion ou profession hors de leur contexte socioculturel, se trouvent engagés dans l'approche de l'étranger. »

*« Guide de l'interculturel en formation » - SD J.DEMORGON et E-M LIPIANSKY
Edition RETZ, Paris, 1999. Margalit Cohen-Emerique, page 304*

Nous avons tous des zones sensibles..., variables selon les individus et selon la situation et le parcours de chacun, d'où l'expérience des chocs culturels

Les chocs culturels génèrent des jugements de valeurs, principaux parasites à la relation

C'est pourquoi la rencontre avec les parents - dans une perspective de coéducation - implique de travailler sur ses propres représentations pour changer de regard, de point de vue.

Il s'agit alors de développer des « savoir être », en prenant de la distance par rapport aux savoirs...

Accueillir toutes les familles, c'est accueillir chaque famille en tenant compte des modes d'éducation, des cultures, des langues, des religions différentes...

La coéducation : construire une relation avec chaque parent, dans le respect des valeurs et pratiques culturelles familiales en présence...

Une voie possible : la médiation culturelle ou la communication interculturelle...

La médiation culturelle

La reconnaissance et l'analyse de ces chocs culturels constituent les éléments forts de la médiation culturelle : une démarche pour aller à la rencontre de l'autre

L'AUTRE = AUTRUI = ETRANGER

Analyser le choc pour le dépasser :

D'abord faire un travail sur soi pour comprendre ce qui me touche, pourquoi, à quoi cela fait référence, à quelle valeur... pour aller à la découverte l'un de l'autre...

La médiation culturelle : une démarche en 3 étapes

1. Se décentrer

2. Découvrir et entrer dans le système de référence de l'autre

3. Négocier

« La coéducation suppose une reconnaissance mutuelle des valeurs et une possibilité de définir ensemble ce qui est bon pour l'enfant. Cette négociation induit la prise en compte des avis différents, opposés ou complémentaires des parents et des professionnels qui ont à coexister. »

Catherine Sellenet

Respecter la place des parents, c'est fondateur d'une continuité éducative pour l'enfant - source de sécurité - et pour ses parents.

Coéduquer avec les parents, c'est donc respecter et prendre en compte leurs cultures, leur situation, leurs pratiques familiales... pour le bien-être de l'enfant

La coéducation contribue à respecter la place des parents dans leur rôle de premiers éducateurs.

La coéducation : un enjeu de société

« Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village »
(proverbe africain)

Co-éduquer, une responsabilité collective qui contribue au « vivre ensemble » :

Aucun enfant (au monde ??) n'est « élevé » par un seul adulte... Les parents sont en lien avec d'autres adultes qui contribuent à l'éducation de leur enfant.

Ainsi, tous les adultes en contact avec l'enfant ont une responsabilité : respecter les droits de l'enfant, le protéger, l'aider à grandir.

Plus les adultes concernés entourent l'enfant « ensemble », plus l'enfant se sent en sécurité...

Entre parents et professionnels, un équilibre à trouver...

La coéducation : un projet concerté pour construire un vivre ensemble, fondateur de la société de demain...

Mais un chemin à tracer à chaque fois..., en s'appuyant sur quelques balises :

- 👉 Favoriser une attitude d'ouverture et trouver un terrain d'entente, respectant la diversité
- 👉 Développer une complémentarité respectueuse de la place que chacun souhaite prendre
- 👉 Construire une alliance éducative et des relations basées sur la réciprocité...

A vous toutes et tous

A chacune et chacun

Merci de votre attention

Et bonne route !